



La place du Médecin Généraliste au sein des réseaux de cancérologie :

fonctionnement actuel et perspectives d'avenir

Pr. Stéphane OUSTRIC



-
- La spécialité « Médecine Générale »
 - Le Médecin Généraliste
 - Le Réseau
 - L'interaction
 - L'espace coopératif et collaboratif

Le M.G

« CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

« Médecin généraliste de premier recours

« Art. L. 4130-1. – Les missions du médecin généraliste de premier recours sont notamment les suivantes :

1. Contribuer à l'offre de soins ambulatoire, en assurant pour ses patients la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi des maladies ainsi que l'éducation pour la santé. Cette mission peut s'exercer dans les établissements de santé ou médico-sociaux ;
2. Orienter ses patients, selon leurs besoins, dans le système de soins et le secteur médico-social ;
3. S'assurer de la coordination des soins nécessaire à ses patients ;
4. Veiller à l'application individualisée des protocoles et recommandations pour les affections nécessitant des soins prolongés et contribuer au suivi des maladies chroniques, en coopération avec les autres professionnels qui participent à la prise en charge du patient ;
5. S'assurer de la synthèse des informations transmises par les différents professionnels de santé ;
6. Contribuer aux actions de prévention et de dépistage ;
7. Participer à la mission de service public de permanence des soins dans les conditions fixées à l'article L. 6314-1 ;
8. Contribuer à l'accueil et à la formation des stagiaires de deuxième et troisième cycles d'études médicales. »



Le référentiel métier

Entre nous et avec les autres professions sur le métier et ses perspectives :

- Référentiel élaboré à partir de critères simples
- Référentiel pour donner des repères professionnels en début de carrière et tout au long du cursus professionnel
- Référentiel qui tient compte des pratiques actuelles mais qui reste prospectif et ouvert pour développer les compétences nécessaires à l'évolution du métier.



Le référentiel formation

- A partir de situations courantes rencontrées en soins primaires et si possible en ambulatoire :
 - *capacités à développer des stratégies diagnostiques et thérapeutiques pertinentes basées sur les recommandations officielles et les référentiels de bonnes pratiques validés,*
 - *un souci constant d'apprentissage de la sécurité et de la qualité des soins qui sont dues aux patients en toutes circonstances.*
- 16 situations dites exemplaires
 - Module 6 (S7 RM) :
 - *Femme de 58 ans venant consulter pour bilan de santé*
 - Module 10 (S12 RM) :
 - *Prise en charge à domicile d'un patient atteint d'une récurrence métastatique d'un cancer*



Le réseau

- **Le fonctionnement actuel**
 - Inter établissement
 - Ouverture vers le premier recours
 - Gestion
- **La loi HPST**
 - Les GCS
 - Article 40
 - « *Pôles de santé* »
 - Article 41
 - « *financement* »
- **L'ARS**
- **Les URPS**

